



**FEDERATION SYNDICALE des  
activités postales et des télécommunications**

25-27 rue des Envierges 75020 Paris  
Téléphone : 01 44 62 12 00 Télécopie : 01 44 62 12 34  
sud@sudptt.fr - <http://www.sudptt.fr>

Le 21 mars 2006

## Communiqué

*Après l'entrevue avec le Ministre de l'Intérieur*

# Le problème reste entier !

Suite à sa demande, la fédération Sud-PTT a été reçue cet après-midi par Nicolas Sarkozy, Ministre de l'Intérieur et président de l'UMP. La rapidité avec laquelle cette demande d'entrevue a été accordée démontre combien cette affaire est importante et inquiète le gouvernement, dans un contexte où la mobilisation sociale est en continuelle progression.

Mais, si le ministre de l'intérieur a été disert sur ce qui a pu se passer avant et après, il est resté muet ou extrêmement évasif sur ce qui s'est réellement passé. En particulier, rien dans ses propos ne peut expliquer le poly-traumatisme dont est victime Cyril et qui est la seule raison de son état clinique. Le ministre de l'Intérieur a tout de même été contraint de reconnaître ce dernier fait et donc de réfuter les allégations colportées par certaines sources faisant porter cette responsabilité à son taux d'alcoolémie.

Lors de cette rencontre, le ministre de l'intérieur ne nous a absolument pas convaincus. En conséquence, nous demandons l'ouverture d'une enquête parlementaire sur les pratiques des forces de l'ordre. Par ailleurs, nous mettons en place une commission d'enquête indépendante dont la Ligue des Droits de l'Homme a accepté la présidence.

La fédération Sud-PTT, après consultation de ses conseils juridiques, annoncera jeudi 23 mars les suites judiciaires qu'elle entend donner à cette affaire. Dans ce cadre, elle lance un appel à toutes les personnes qui, présentes Place de la Nation samedi 18 mars, seraient susceptibles de témoigner. Ces personnes peuvent s'adresser à la fédération Sud-PTT 25/27 rue des Envierges 75020 Paris (01 44 62 12 00 et [sudptt@sudptt.fr](mailto:sudptt@sudptt.fr)).

Le gouvernement, par son refus d'entendre les revendications des jeunes et des salariés, est responsable des violences. Pour le retrait pur et simple du CPE, Sud-PTT appelle à la grève interprofessionnelle du 28 mars et à toutes autres initiatives, notamment celle du 23 mars.